

DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

Direction de l'attractivité des territoires

ID WD : 28519



REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRÊTÉ DE NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DU CENTRE NUCLÉAIRE DE PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ DE CHINON

Le Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire,

Vu le Code de l'Environnement,

Vu la loi n°2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire et notamment son chapitre II, article 22, relatif aux Commissions Locales d'Information auprès des installations nucléaires de base,

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte,

Vu le décret n°2019-190 du 17 août 2019 codifiant les dispositions applicables aux installations nucléaires de base, au transport de substances radioactives et à la transparence en matière nucléaire

Vu l'arrêté de la Présidente du Conseil général d'Indre-et-Loire du 9 octobre 2009 portant création et composition de la Commission Locale d'Information du Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Chinon,

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire du 8 octobre 2020 portant nouvelle composition de la Commission Locale d'Information du Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Chinon,

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire du **30 novembre 2021** portant nomination des membres de la Commission Locale d'Information du Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Chinon,

Considérant qu'il y a lieu de renouveler et de mettre à jour la désignation de nouveaux membres au sein des différents collèges siégeant à la Commission Locale d'Information,

Sur proposition de Monsieur le Directeur Général des Services,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La Commission Locale d'Information (CLI) auprès des installations nucléaires de base n°94-99-107-132-133-153-161 du Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE) de Chinon est présidée par un Conseiller départemental d'Indre-et-Loire, membre de la CLI, nommé par le Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

M. Franck CHARTIER, Conseiller départemental délégué, membre de la CLI, est nommé Président de la CLI par le Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire.

Retour sommaire

ARTICLE 2 :

La CLI, constituée de quatre catégories de membres à voix délibérative et une catégorie de membres à voix consultative, est renouvelée et composée comme suit :

1°) Les membres élus (**52** membres à voix délibérative)

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Mme Isabelle RAIMOND-PAVERO, Sénatrice d'Indre-et-Loire (37)	-
M. Emmanuel CAPUS, Sénateur du Maine-et-Loire (49)	-
M. Yves BOULOUX , Sénateur de la Vienne (86)	-
Mme Fabienne COLBOC, Députée d'Indre et Loire – 4 ^{ème} circonscription	-
Mme Sabine THILLAYE, Députée d'Indre et Loire – 5 ^{ème} circonscription	-
Mme Laëtitia SAINT-PAUL, Députée du Maine-et-Loire – 4 ^{ème} circonscription	-
M. Nicolas TURQUOIS, Député de la Vienne – 4 ^{ème} circonscription	-
Mme Isabel TEIXEIRA , Conseillère régionale du Centre-Val de Loire	Mme Catherine GAY
M. Roland MARION, Conseiller régional des Pays de la Loire	Mme Sylvie BEILLARD
M. Yves TROUSSELLE, Conseiller régional Nouvelle Aquitaine	M. Emmanuel CHARRÉ
M. Franck CHARTIER, Conseiller départemental d'Indre-et-Loire, Président de la CLI	Mme Brigitte DUPUIS
M. Etienne MARTEGOUTTE, Vice-Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire	M. Gérard DUBOIS
Mme Valérie GERVÈS, Vice-Présidente du Conseil départemental d'Indre-et-Loire	Mme Pascale DEVALÉE
M. Jean-Marie CARLES, Conseiller départemental d'Indre-et-Loire	M. François LAFOURCADE
Mme Isabelle DEVAUX, Conseillère départementale du Maine-et-Loire	M. Guy BERTIN
M. Didier ROUSSEAU, Conseiller départemental du Maine-et-Loire	Mme Françoise DAMAS
Mme Marie-Jeanne BELLAMY , Conseillère départementale de la Vienne	M. Bruno BELIN
M. Didier GODOY, Maire d'Avoine	M. Yves DESBLACHES
M. Jacques NOURRY, Maire adjoint de Beaumont-en-Véron	M. Eric CHUIN
M. Thierry POTIRON, Maire adjoint de Benais	Mme Dorothée ROUSSEL
M. Benoît BARANGER, Maire de Bourgueil	Mme Nicole LOIRE MOREAU
M. Pascal HUET, Maire adjoint de Candès-Saint-Martin	M. Joël RAVENEAU
M. Jean-Luc DUPONT, Maire de Chinon	Mme Hélène BERGER
M. Philippe JAMET, Conseiller municipal de Chouzé-sur-Loire	M. Guillaume DELANOUE
M. Denis FOUCHÉ, Maire de Cinais	M. Olivier MÉRÉ
M. Jean-Louis AMIRAULT, Maire adjoint de Coteaux-sur-Loire	M. Alex LAISEMENT
M. Eric GARBAY, Conseiller municipal de Couziers	Mme Emilie ROUSSEL
M. Max DELUGEAU, Conseiller municipal de Huismes	M. Jean-Michel GUERTIN
M. Paul GUIGNARD, Maire de La Chapelle-sur-Loire	M. Francis DRUGEON
M. Loïc TESSIER , Conseiller municipal de La Roche-Clermault	M. Florian GUERRY
M. François de SOYRES, Maire adjoint de Lerné	M. Maurice LESOURD
M. Jean-Claude BILLECARD, Conseiller municipal de Restigné	M. Christine HASCOËT
Mme Laëtitia DESBOIS, Conseillère municipale de Rigny-Ussé	M. Philippe PELLERIN

Mme Mina TRUFFERT, Conseillère municipale de Saint-Benoît-La-Forêt	M. René DAUDIN
Mme Aline PLOUZEAU, Maire de Saint-Germain-sur-Vienne	M. Philippe GROSBOIS
M. Bertrand LOBRY, Conseiller municipal de Saint-Nicolas-de-Bourgueil	M. Sébastien BERGER
M. Paul TULASNE, Maire adjoint de Savigny-en-Véron	Mme Betty DELABAUDINIÈRE
M. Eric LUANCO, Maire adjoint de Seuilley	M. Michael MANCEAU
M. Eric BIDET, Maire adjoint de Thizay	M. Gérard MARULA
M. Dominique TESSIER, Conseiller municipal de Brain-sur-Allonnes (49)	Mme Béatrice LÉVÊQUE
M. Michel PONCHANT, Maire adjoint de Fontevraud l'Abbaye (49)	Mme Sandrine LION
M. Jacky MARCHAND, Maire de Montsoreau (49)	M. Jacky LHOMMÉDÉ
M. Jean-Claude DOUAUD, Conseiller municipal de Varennes-sur-Loire (49)	Mme Gaëlle BILLARD
M. Thierry DEGUINGAND, Vice-président de la Communauté de communes de Chinon, Vienne et Loire (37)	Mme Sophie LAGRÉE
Mme Martine JUSZCZAK, Vice-présidente de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne (37)	M. Bernard THIVEL
M. Jean-Jacques GAZAVE, Conseiller communautaire de la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre (37)	Mme Agnès BUREAU
M. Xavier DUPONT, Président de la Communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire (37)	M. Hubert HARDY
Mme Marie-Jeanne BELLAMY, Vice-présidente de la Communauté de communes Pays Loudunais (86)	M. Bruno VERDIER
M. Jacky DURAND , Conseiller communautaire de la Communauté de communes Pays Loudunais (86)	Mme Sylvie BARILLOT
M. Jackie GOULET, Président de la Communauté d'agglomération Saumur Val-de-Loire (49)	M. Alain BOISSONNOT
M. Noël NERON, Conseiller communautaire de la de la Communauté d'agglomération Saumur Val-de-Loire (49)	M. Jean-François MIGLIERINA
Mme Armelle PONCET, Conseillère communautaire de la Communauté d'agglomération Saumur Val-de-Loire (49)	M. Thierry NAUDIN

2°) Les représentants des associations de protection de l'environnement (**8** membres à voix délibérative)

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Pascal GANACHAUD, Président de l'association ASPIE	M. Jean-Claude RENOUX
M. Dominique BOUTIN de l'association SEPANT	Mme Irène KLAJMAN
M. Philippe GARDELLE, représentant du groupe local Sortir du Nucléaire Touraine	M. Jean-Claude BRAGOLET
M. Michel GENNETEAU, Président de l'association AAPPMA de Bourgueil	M. Pascal LEFAY
M. Arnaud DELACROIX de l'association Sauvegarde de l'Anjou	Mme Anne YVARD
M. Jean-Yves BUSSON de l'association ALISEE 49	M. Bernard COTTIER
M. Pascal HOYAU du Collectif Chinonais Environnement	M. Dimitri ROBERT
Mme Danièle VIRLOUVET de l'association Vienne Nature	M. Roland CAIGNEAUX

3°) Les représentants des organisations syndicales de salariés (**8** membres à voix délibérative)

TITULAIRES	SUPLÉANTS
M. Bruno GRANTAIS, représentant l'organisation syndicale CFE-CGC du CNPE de Chinon	M. Bernard BOUCHAUD
M. Ronan CRESTEAUX, représentant l'organisation syndicale CGT du CNPE de Chinon	M. Fabrice GUYON
M. Richard ROUZIER, représentant l'organisation syndicale CGT du CNPE de Chinon	M. Nicolas JOSSET
M. Hosaim BOUJILA, représentant l'organisation syndicale CGT du CNPE de Chinon	M. Jean-Pierre PLAT
M. Frédéric CLÉMENT, représentant l'organisation syndicale CFDT du CNPE de Chinon	Mme Isabelle FOUQUET
Mme Emmanuelle GRISAT, représentante de l'organisation syndicale FO du CNPE de Chinon	M. Benoît LECOT
M. Jean-Philippe BOUCHER, représentant l'organisation syndicale CGT de la société ENDEL	M. Jean-Pierre BIBARD
M. Dimitri VINCENT, représentant l'organisation syndicale CFDT de Polinord sud d'Avoine	ou son représentant

4°) Les personnes qualifiées et les représentants du monde économique (8 membres à voix délibérative)

TITULAIRES	SUPLÉANTS
M. Cyril DELALANDE , représentant la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire	M. Sébastien PROUTEAU
Mme Sophie-Anne SAUVAIGO, représentant le Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine	Mme Brigitte GUGLIELMI
M. Philippe PAGANELLI, Président du Conseil départemental de l'Ordre des Médecins d'Indre-et-Loire	M. Christophe GENIÈS
M. Julien CHAUVIN, représentant la Chambre syndicale des Pharmaciens d'Indre-et-Loire	M. Charles BROSSET
M. Stéphane ROSSOLIN, représentant le Conseil régional Centre-Val de Loire de l'ordre des Vétérinaires	Mme Christine RANKOWSKI
M. Jean-Pierre FISCHER, représentant le groupe régional Val de Loire de la Société Française d'Énergie Nucléaire	M. Laurent PHILIPPE
M. Michel MONAMICQ, expert dans le domaine nucléaire, hors CNPE de Chinon	-
M. Bernard REMMERIE, expert dans le domaine nucléaire, hors CNPE de Chinon, de la commune d'implantation	-

5°) Membres à voix consultative

Monsieur ou Madame le représentant de l'Autorité de Sûreté Nucléaire,
Monsieur ou Madame le représentant de l'IRSN,
Monsieur ou Madame le représentant du CNPE de Chinon,
Monsieur ou Madame le représentant du Groupement de Gendarmerie d'Indre-et-Loire,
Monsieur ou Madame le représentant du Peloton Spécialisé de Protection de la Gendarmerie d'Avoine,
Monsieur ou Madame le représentant du SDIS 37,
Monsieur ou Madame le représentant de la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire,

Messieurs ou Mesdames les représentants des services de l'Etat compétents en matière d'environnement et d'énergie nucléaire, désignés conjointement par les Préfets des régions et des départements intéressés, à savoir :

Retour sommaire

Pour les départements d'Indre-et-Loire, du Maine-et-Loire et de la Vienne :

- Monsieur ou Madame le Préfet ou son représentant,
- Monsieur ou Madame le Chef du Bureau de la Défense Nationale et de la Protection Civile ou son représentant,
- Monsieur ou Madame le Directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant,
- Monsieur ou Madame le Délégué Territorial de l'Agence Régionale de la Santé ou son représentant,
- Monsieur ou Madame le Médecin-Chef du SAMU ou son représentant,
- Monsieur ou Madame le Commandant du Groupement de Gendarmerie ou son représentant,

Pour les régions Centre-Val de Loire, Pays de la Loire et Nouvelle Aquitaine :

- Monsieur ou Madame le Préfet de Région ou son représentant,
- Monsieur ou Madame le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ou son représentant,
- Monsieur ou Madame le Commandant la Région de Gendarmerie ou son représentant.

ARTICLE 3 :

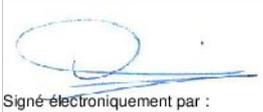
L'arrêté portant nomination des membres de la Commission Locale d'Information du Centre Nucléaire de Production d'Électricité de Chinon pris par le Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire le **30 novembre 2021** est abrogé.

ARTICLE 4 :

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs. Cet acte sera exécutoire immédiatement après sa transmission et publication, en application de l'article L.221-2 du Code des Relations entre le Public et l'Administration.

ARTICLE 5 :

M. le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.



Signé électroniquement par :
Jean-Gérard PAUMIER
Date de signature : 05/01/2023
Qualité : PAUMIER Jean-Gerard

Recueil consultable à la Direction des Archives Départementales, 6 rue des Ursulines, TOURS, en contactant le 02.47.60.88.88 ou en transmettant votre demande précise à cette adresse électronique : archives@departement-touraine.fr

Tous droits de reproduction réservés

Pour Copie Conforme :

Le Directeur général des services
Boris COURBARON

Tous les originaux des actes publiés au présent recueil ont été signés électroniquement et ont fait l'objet d'un accusé de réception attestant de la date de leur transmission au représentant de l'État.

Recueil publié le FH0F/202H